aua/T

PERSPECTIVES

OBSERVATOIRE **SOCIO-DÉMOGRAPHIE** / FÉVRIER 2017

VILLES

Revenus des ménages : les contrastes de l'aire urbaine de Toulouse

L'aire urbaine de Toulouse se situe dans le groupe des grandes aires urbaines françaises où les revenus sont les plus élevés. Cependant, des différences importantes existent entre les communes qui la composent, et également entre ses habitants, affirmant à nouveau les enjeux d'équité territoriale.

Revenu médian annuel des plus grandes aires urbaines
(en €/UC)

22 369	Paris
21 960	Toulouse
21 871	Grenoble
21 458	Strasbourg
21 363	Lyon
21 343	Nantes
21 329	Bordeaux
20 338	Nice
20 184	**France métropolitaine**
20 073	Montpellier
19 917	Marseille - Aix-en-Provence
19 586	Lille

Source : Fichier localisé social et fiscal 2013

Dans l'aire urbaine de Toulouse, les ménages ont des revenus plus élevés que dans les autres grandes aires urbaines de province

Les niveaux de revenus sont très liés à l'influence des grandes villes, lesquelles représentent les pôles d'emplois principaux : les aires urbaines portent 80 % de la population et 82 % des emplois, elles concentrent ainsi une part plus importante des revenus d'activité. Mais parmi elles, une hiérarchie de revenus existe.

Sur l'aire urbaine de Toulouse, les habitants ont un niveau de vie médian de 21 960 euros par an, soit 1 830 euros par mois. Ce revenu disponible médian est supérieur de 1 700 euros à celui de la population française dans son ensemble qui atteint 20 184 euros. Il fait également partie des revenus médians les plus élevés des aires urbaines françaises. Cette situation s'explique par une concentration de cadres, de personnes diplômées et d'emplois qualifiés, en lien avec les filières d'excellence du grand territoire toulousain, au premier rang desquelles l'industrie aéronautique et spatiale.

Certaines petites ou moyennes aires urbaines peuvent présenter des niveaux de revenus supérieurs aux aires urbaines plus importantes. Ainsi celle de Toulouse est en vingtième position parmi l'ensemble des aires urbaines françaises.

Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine
Le Belvédère - 11 bd des Récollets - CS 97802 - 31078 Toulouse cedex 4 - Tél. 05 62 26 86 26 - www.aua-toulouse.org

Origine des revenus dans les grandes aires urbaines *(en %)*

Source : Fichier localisé social et fiscal 2013

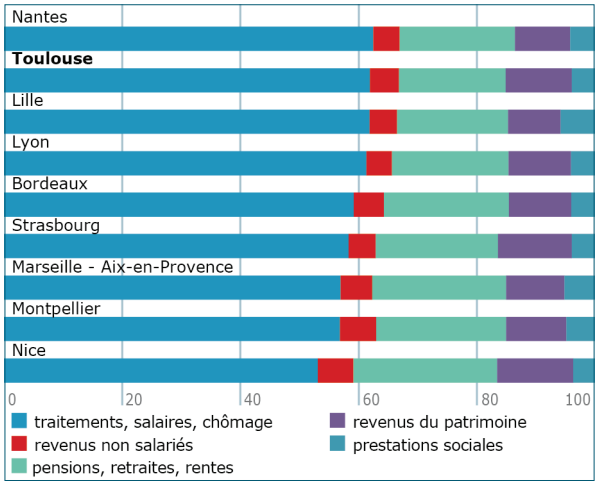

Distribution des revenus annuels par UC sur l'aire urbaine de Toulouse

Source : Fichier localisé social et fiscal 2013

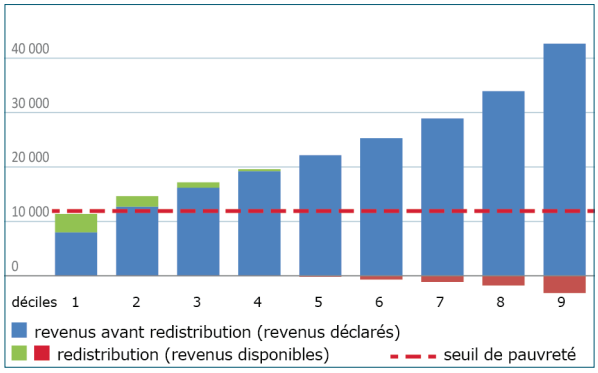

Dans l'aire urbaine de Toulouse, les revenus sont fortement liés à l'activité…

La base de données Filosofi renseigne également sur l'origine des revenus et permet ainsi de mettre en avant une caractéristique de l'aire urbaine de Toulouse : ses revenus liés à l'activité sont plus importants que la plupart des autres grandes aires urbaines. Ce territoire plutôt jeune dont l'activité économique est dynamique se démarque par une part de revenus issus de l'activité salariée qui s'élève à environ 62 % quand elle n'atteint que 53 % à Nice ou 57 % à Montpellier, dont davantage de revenus sont liés aux pensions, retraites et rentes.

Les données sur les revenus disponibles permettent également de mesurer l'impact de la redistribution sur les revenus des habitants : la part des prestations sociales versées, mais aussi la proportion de l'impôt prélevé. Ainsi, sur l'aire urbaine de Toulouse, ce sont 18,2 % des revenus qui alimentent l'impôt. L'effet des prestations sociales est sensible pour les 30 % d'habitants les plus modestes de l'aire urbaine. La redistribution représente plus de 30 % du plafond de revenu disponible du premier décile de la population, qui atteint alors 11 370 euros, un montant encore en-dessous du seuil de pauvreté français (12 060 euros par an en 2013, pour une personne seule).

… et les disparités sont importantes entre la ville-centre et sa banlieue

Dans les grandes aires urbaines françaises, les niveaux de revenus sont généralement plus élevés en dehors des villes-centres. L'aire urbaine de Toulouse n'échappe pas à cette répartition territoriale : ses habitants ont un revenu médian annuel de 21 960 euros, tandis que ceux de la ville-centre de 20 100 euros. Cependant, ce sont les habitants des villes de son agglomération (unité urbaine) qui ont le niveau de vie le plus élevé, avec 22 088 euros de revenu médian disponible.

Les contrastes sont également importants entre les trois grandes intercommunalités de l'aire urbaine. En effet, le revenu médian des habitants du Sicoval est de 25 398 euros, alors qu'il est de 21 701 euros à Toulouse Métropole et de 21 681 euros dans la Communauté d'agglomération du Muretain.

Revenu médian disponible par UC en 2013

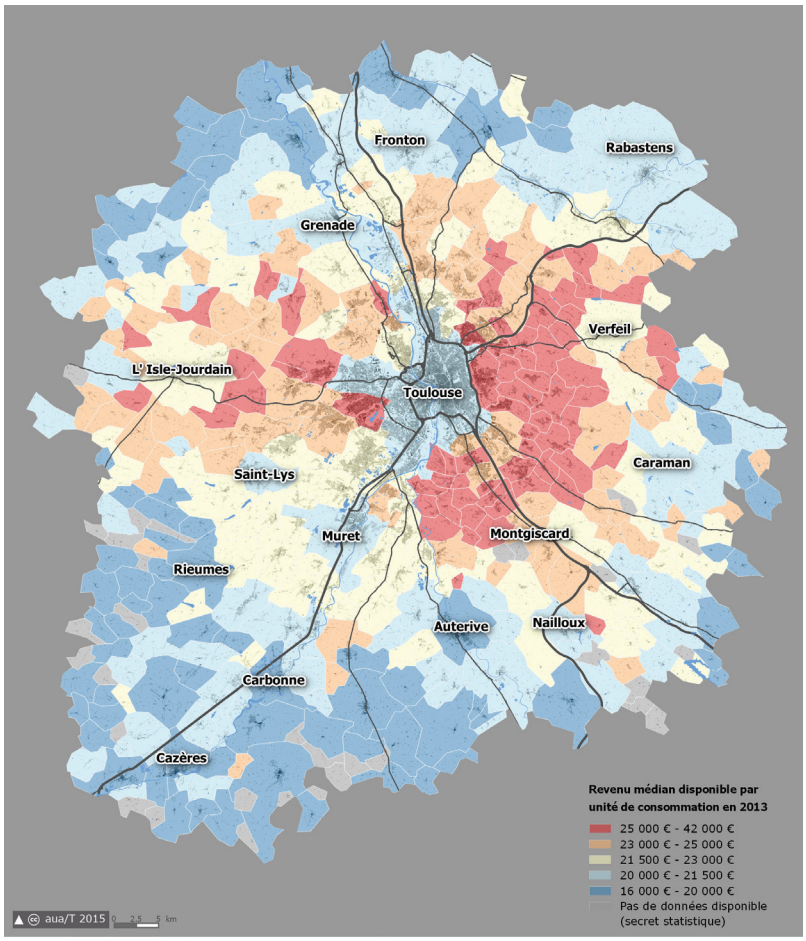

De grands écarts de revenus existent entre les ménages...

Les grandes aires urbaines, territoires aux revenus les plus élevés, sont également ceux qui concentrent les plus fortes disparités. On les observe grâce aux plafonds de revenus des déciles de la population, notamment en comparant celui des 10% les plus aisés (neuvième décile, D9) et celui des 10% les plus pauvres (premier décile, D1).
Ainsi, même si l'aire urbaine de Toulouse a un revenu médian élevé, les inégalités y sont importantes, comme dans les autres agglomérations : les 10 % des ménages les plus aisés ont des revenus plus de 3,5 fois supérieurs aux plus modestes. Ce rapport interdécile est de 3,0 pour Nantes et de 3,9 pour Marseille.
L'aire urbaine de Toulouse se distingue à la fois par le seuil de hauts revenus le plus élevé des neuf plus grandes aires urbaines de province, mais aussi par un seuil des bas revenus plus faible qu'à Nantes, Grenoble ou Bordeaux. Au sein de l'aire urbaine, les écarts se creusent à mesure qu'on se rapproche du centre, avec un rapport interdécile de 3,9 pour Toulouse Métropole et de 4,2 pour la ville de Toulouse. De manière générale, en France, les villes-centre accueillent des habitants avec des revenus élevés, mais aussi les ménages les plus modestes, notamment dans les quartiers d'habitat social.

... et l'aire urbaine de Toulouse n'évite pas certaines situations de pauvreté

Dans les espaces urbains, le taux de pauvreté est généralement plus élevé dans les pôles (qui regroupent la ville centre et la banlieue) que dans leurs couronnes. Ainsi, il atteint 18,6 % dans la commune de Toulouse, contre 13,0 % dans son unité urbaine et 12,0 % dans l'aire urbaine. Deux villes de banlieue se démarquent particulièrement : Colomiers et Muret. En couronne, les niveaux de pauvreté des communes varient en fonction de leur structure de la population et de leur composition sociale.

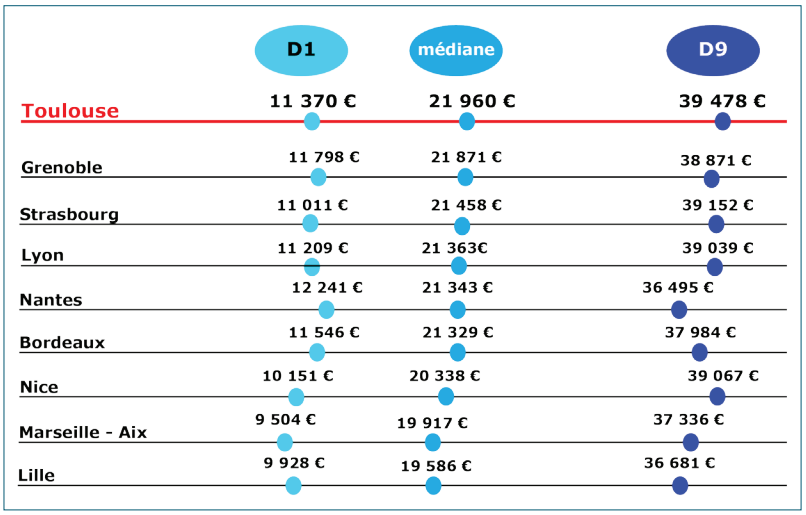

Distribution des revenus annuels disponibles par décile de niveau de vie dans les grandes aires urbaines françaises
(en €/UC)
Source : Fichier localisé social et fiscal 2013

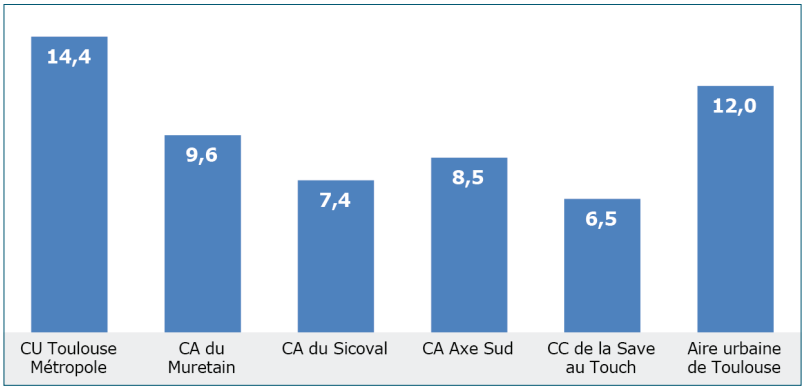

Taux de pauvreté des grandes intercommunalités de l'aire urbaine
(en %)
Source : Fichier localisé social et fiscal 2013

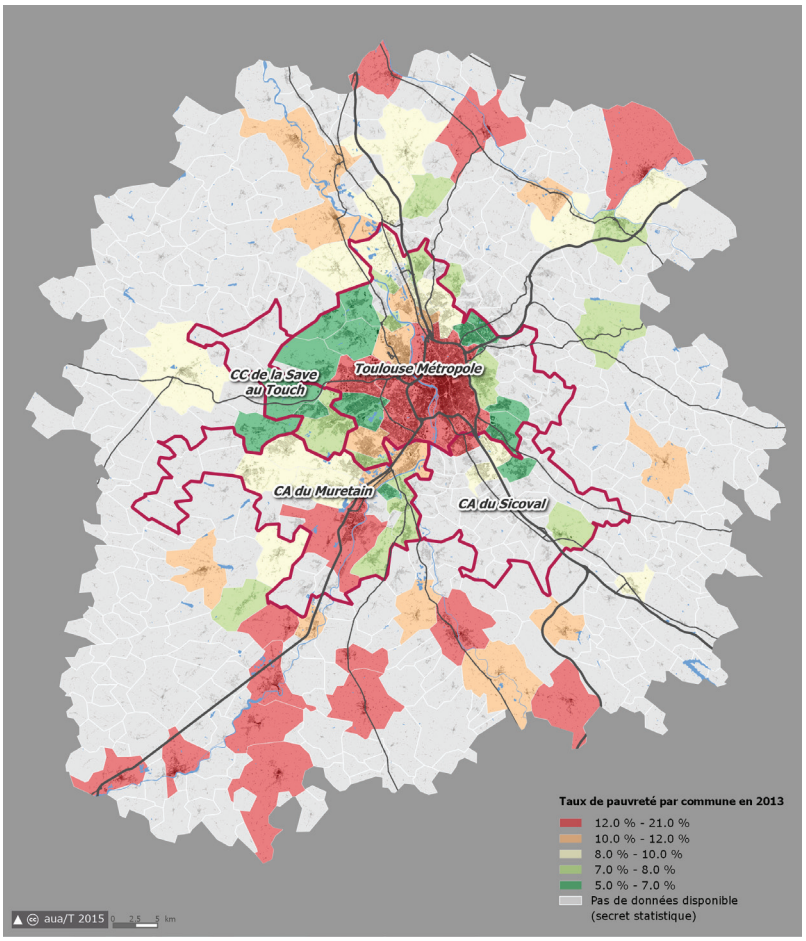

Taux de pauvreté par commune en 2013
(en %)
Source : Fichier localisé social et fiscal 2013

Forts contrastes entre les aires urbaines de la région Occitanie

Avec un taux de pauvreté élevé, autour de 17 %, la région Occitanie se caractérise par un revenu médian parmi les plus faibles de France. Elle se classe en onzième position sur treize, devant la Corse et Les Hauts-de-France, avec 19 277 euros de revenu médian disponible.
Toulouse, première aire urbaine régionale d'Occitanie, a un revenu annuel médian de 21 960 euros , tandis que Montpellier, deuxième principale aire, a un revenu médian de 20 073 euros. Viennent ensuite Albi, avec un revenu médian de 20 080 euros, puis Tarbes et Montauban, trois aires urbaines issues de l'ancienne région Midi-Pyrénées.

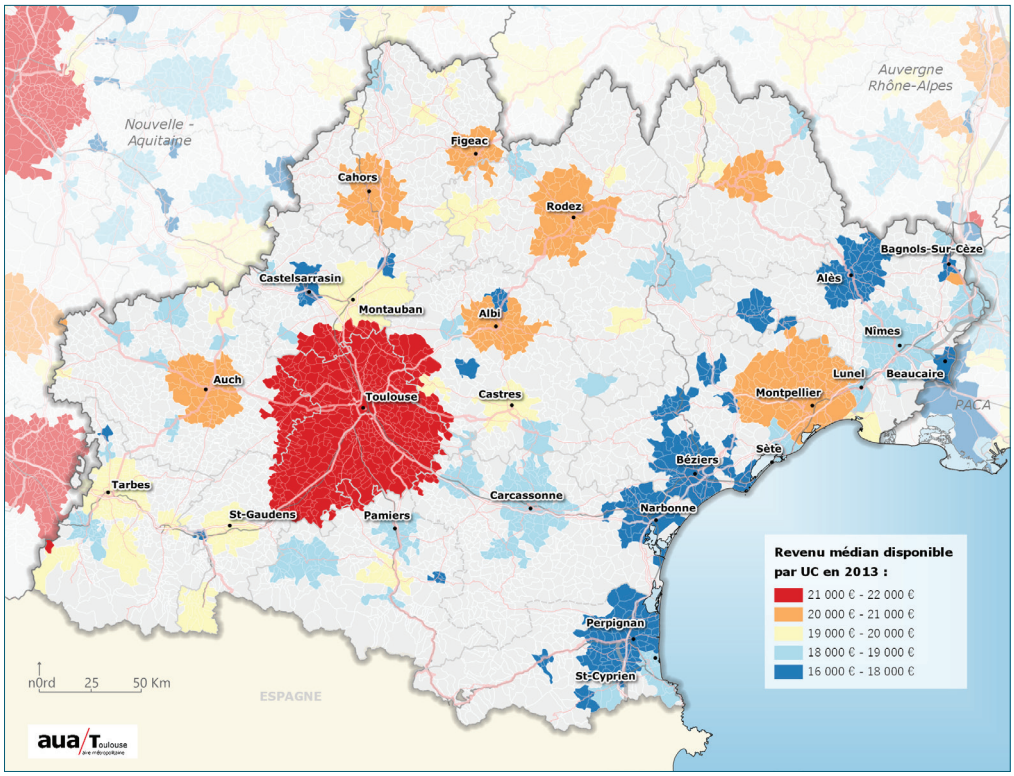

Revenu médian annuel des nouvelles régions françaises *(en €/UC)*
Source : Fichier localisé social et fiscal 2013

22 379	Île-de-France
20 731	Auvergne - Rhône-Alpes
20 281	Bretagne
	Grand-Est
20 202	Centre - Val-de-Loire
19 941	Pays-de-la-Loire
	Bourgogne - Franche-Comté
	Nouvelle-Aquitaine
19 707	Provence - Alpes - Côte d'Azur
	Normandie
19 636	Hauts-de-France
19 277	**Occitanie**
18 731	Corse

Définitions

Une **aire urbaine** ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.
Le zonage en aires urbaines 2010 distingue également :

- les « moyennes aires », dont le pôle porte entre 5 000 et 10 000 emplois,
- les « petites aires », dont le pôle porte entre 1 500 et 5 000 emplois

Le **revenu déclaré** du ménage est constitué des ressources mentionnées sur la déclaration des revenus. Il comprend donc le cumul des revenus d'activité salariée ou non salariée, des indemnités de chômage, de maladie, des pensions d'invalidité ou de retraite ainsi qu'une partie des revenus du patrimoine.

Le **revenu disponible** est le revenu réellement à disposition des ménages. Il comprend les revenus déclarés, auxquels sont ajoutés les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales, nets des impôts directs. Il renseigne sur le niveau de vie des ménages.

Les **unités de consommation** sont un système de pondération qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages. Elles sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le **revenu médian** est le revenu tel que 50 % de la population gagnent plus et l'autre moitié gagne moins.

Les **déciles** partagent la population en 10 parties égales selon une distribution des revenus. Le premier décile est le revenu au-dessous duquel se situe les 10 % de la population qui gagnent le moins.

Pour en savoir plus

- M. Le Bas, M. Buret, « Entre spécialisation et diversité, les contrastes du territoire toulousain », Urbanisme, janvier 2016
- A. Boiron, J. Labarthe, L. Richet-Mastain, M. Zergat Bonnin, « Les niveaux de vie en 2013 », Insee Première n°1566, septembre 2015
- Contrat de Ville Toulouse Métropole 2015-2020, Cahier n°1, juillet 2015
- R. Rabier, « Forte pauvreté rurale et urbaine en Languedoc-Roussillon », Insee Analyses Languedoc-Roussillon n° 11, juin 2015
- A.-T. Aerts, S. Chirazi, L. Cros, « Une pauvreté très présente dans les villes-centres des grands pôles urbains », Insee Première n°1552, juin 2015
- J.-M. Floch, « Des revenus élevés et en plus forte hausse dans les couronnes des grandes aires urbaines », France, Portrait Social, novembre 2014

aua/T
Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine
Le Belvédère - 1 bd des Récollets - CS 97802 - 31078 Toulouse cedex 4 - Tél. 05 62 26 86 26 - www.aua-toulouse.org